

TRANSACTIONS

HONORAIRES TTC

TVA en vigueur à 20% incluse

Pourcentage appliqué au prix net vendeur

(*) En cas de délégation de mandat les honoraires appliqués sont ceux de l'agence détentrice du mandat

PRIX DE VENTE	HONORAIRES
De 0 à 150 000 €	6 % (Plafond minimum : 6 500 € TTC)
De 151 000 à 250 000 €	5,5 %
De 251 000 à 350 000 €	5 %
De 351 000 à 500 000 €	4,5 %
Supérieur à 500 000 € *	4 %

**Pour tout bien supérieur à 1 000 000€, honoraires à 3%.*

IMMOBILIER COMMERCIAL & PROFESSIONNEL

Honoraires à la transaction - Immobilier commercial et professionnel	8 % HT du prix net vendeur avec un minimum de 8 000€ HT
---	--

TERRAIN

Honoraires à la transaction	8 %
-----------------------------	-----

Garage / Parking	Forfait de 1 800€ TTC
------------------	-----------------------

Pourcentage appliqué au prix net vendeur.

Barème en vigueur au 15/11/2019

Cabinet SITEA – 12, rue Chrestias 31770 Colomiers – tél : 09 72 53 06 90- contact@sitea-immo.fr
Carte professionnelle CPI 3101 2015 000 001 661 délivré par la CCI de Toulouse le 06/11/2015 – SAS au capital de
20 000 € - 813 857 901 RCS Toulouse – Garantie Financière : QBE Insurance Europe Limited, Cœur Défense, Tour A,
110 Esplanade du Général DE Gaulle, 92931 La Défense Cedex- RCP SERENIS ASSURANCES- Médiateur : MEDICYS
73, boulevard de Clichy 75009 Paris- tél : 01 49 70 15 93- contact@medicys.fr-www.medicys.fr